



CONFERENCE COLLEGE D'EUROPE (06.12.2017)

Nombre de personnes présentes : 35

Invités:

Thierry MONTFORTI, directeur des admissions au Collège d'Europe.

Philippe PERCHOC, professeur au programme d'Études générales européennes au Collège de Bruges.

Benoît VIVIER, ancien élève et diplômé de Sciences Po Lille, Promotion Jacques Brel, ancien élève au Collège d'Europe, promotion 2014-2015. Aujourd'hui lobbyiste à Bruxelles.

Introduction au Collège d'Europe par M. Montforti:

Histoire. Le Collège a été fondé en 1949, c'est un établissement d'excellence qui comprend deux campus : Bruges (300 étudiants) et Natolin (100 étudiants). Dès 1949, et jusque dans les années 1950, le Collège avait pour réputation d'être destiné aux fils de ..., aux élites sociales. Cependant, tout au long de son histoire, le Collège d'Europe a connu une augmentation constante de ses effectifs et une évolution des départements d'études.

Les formations du Collège. Il offre quatre formations différentes (à Bruges) :

- Études économiques européennes
- Études en relations internationales et diplomatiques de l'UE
- Études juridiques européennes
- Études politiques et de gouvernance européennes
- Création récente du programme MATA (Boston/Collège d'Europe). Cette année il y a 5 élèves du Collège à Bruges qui partiront l'an prochain à Boston et devront y faire un stage avec un rapport.

Pour montrer le lien entre l'évolution des formations au Collège d'Europe et les évolutions de l'UE, M. Montforti insiste sur l'aspect novateur de la formation en relations internationales et diplomatiques de l'UE, qui a été créée parallèlement à la création de l'Agence européenne de relations extérieures

L'année au Collège correspond à un Master II, i.e. 66 ECTS. Il s'agit donc d'un programme reconnu et d'une formation complète. Le passage au système des ECTS depuis 2010 a été utile, notamment pour des études ultérieures.

Pour poursuivre, et faire un PhD, il existe un accord préférentiel avec l'*European University Institute* en Italie. Cette coopération est voulue par les Institutions : président et recteur ont décidé de créer prochainement un double diplôme entre l'Institut à Florence et le Collège d'Europe. Ce double diplôme portera sur le domaine de la gouvernance mais sans plus de précisions pour le moment.

L'enseignement et la diversité du Collège par Philippe Perchoc :

Expérience en tant que candidat. M. Perchoc a été candidat deux fois et a échoué deux fois ; puis, il est devenu assistant académique au Collège et d'en devenir un des professeurs. Selon lui, ses échecs en tant que candidat pourraient être dus à son profil différent de ce qui est attendu, notamment sociologique, même si aujourd'hui le profil socio-économique n'est plus évident. Cette institution sélectionne des gens pouvant participer à faire l'Europe et correspondant donc déjà à une certaine idée de ce qu'est un européen.

Enseigner au Collège d'Europe. Pour un enseignant, la particularité du Collège d'Europe est de se trouver face à une très grande variété d'étudiants. Ceci est renforcé dans son cas par le fait d'être professeur au Programmes d'études générales européennes qui est une sorte de tronc commun dans lequel les étudiants doivent prendre un cours chaque semestre.

Diversité des élèves et des enseignements. Ce cours doit fournir une culture générale européenne qui a aujourd'hui un horizon infini. Il n'est plus possible de parler et connaître toutes les langues et pays d'Europe, ni de connaître en profondeur les 28 pays en même temps ; d'où la décision de garder ce programme. Le Collège accueille des étudiants en politique, en économie et en droit, qui sont autant d'esprits marqués par leur matière dominante. C'est une richesse mais aussi un enjeu pour le cours. « La grande Europe et son voisinage » est un cours qui attire beaucoup d'élèves venant de ces régions. Par exemple, l'étudiant Ukrainien attend d'entendre quelque chose sur l'Ukraine qu'il n'a jamais entendu. Cette variété est donc une difficulté car il engendre un *melting-pot* de tous les systèmes universitaires qui sont mélangés dans un même endroit. C'est la chance et aussi la limite d'une scolarité au Collège en seulement un an.

Présentation personnelle d'une année au Collège et de la vie étudiante par Benoît Vivier :

Intégrer le Collège d'Europe et y étudier. Selon Benoît Vivier, les élèves de Sciences Po Lille ont le niveau pour aller au Collège d'Europe, et parmi les étudiants Français à Bruges, il s'agit de l'école la plus

représentée. Le Master en Carrières politiques et administratives est peut-être le master préférentiel pour les anciens élèves de Sciences Po Lille.

Au premier semestre, les élèves ont 3 cours d'amphi obligatoires sur l'économie européenne, le droit des institutions et les politiques européennes. Tous les professeurs qui y enseignent sont reconnus dans leur spécialité et c'est l'un des atouts majeurs du Collège selon Benoît Vivier. Il y a aussi des sortes de conférences de méthode qui sont des discussions autour de sujets de débats européens. Cela est d'autant plus intéressant que tous les élèves ont des nationalités et des background différents. Ceci est renforcé par le mélange des élèves de différents masters dans des cours comme celui de M. Perchoc. La charge de travail est convenable comparée à celle de la quatrième année en AFE à Sciences Po Lille. Les cours sont assez diversifiés au Collège, mais il y a certaines redites des cours de Sciences Po Lille en AFE. Cela permet de rafraîchir certaines connaissances. Mais la valeur ajoutée arrive surtout au deuxième semestre qui est très professionnalisant et qui permet la transition entre la fin des études académiques et le début du travail.

Au second semestre, les élèves choisissent des cours parmi une vingtaine de cours proposés et cela leur permet de donner la couleur qu'ils veulent à leur master. Benoît Vivier, par exemple, a choisi des cours spécifiques sur le Parlement européen, donnés par des praticiens. Il faut aussi écrire et finaliser son mémoire au cours de ce semestre. En parallèle, les élèves peuvent participer à des workshops dont le but est de développer certaines compétences que l'on ne peut apprendre en cours. Par exemple, Benoît Vivier avait choisi de participer à des workshops sur l'amélioration de la communication en public avec un coach en communication devant lequel les élèves doivent faire un speech. Il y a aussi un workshop sur la langue anglaise dans la négociation par exemple. Philippe Perchoc a organisé un de ces workshops; il s'agissait d'une simulation du Conseil en relations étrangères sur la situation en Ukraine.

Les temps forts de l'année. En janvier, est organisé un Sim Game. Les élèves représentent des personnes travaillant à la Commission européenne ou au Secrétariat du Conseil, etc. Pendant 5 semaines, les élèves travaillent sur la négociation d'une législation, et ce, du début à la fin du processus. Cela permet de découvrir ce qu'est la négociation au sein du Conseil, ce que sont les trilogues, les oppositions politiques, etc. Les élèves sont immergés pendant 5 semaines, et ce, même le matin ou le soir en dehors des négociations formelles. Cela permet de se rendre compte de l'importance de certains détails techniques d'une législation. Après le Sim Game, un *Study trip* est organisé à Strasbourg et au Luxembourg avec des visites des institutions.

Vie étudiante et multiculturalisme. Selon Benoît Vivier, il s'agit avant tout d'une très bonne expérience de vie sociale puisqu'une cinquantaine de nationalités sont représentées au Collège. Il parle d'expérience sociale dans la mesure où, pendant un an, les élèves sont quasiment à huis clos et vivent dans une même résidence. Cela implique d'être un minimum extraverti. Il existe des similitudes entre cette vie sociale et l'arrivée à Bruxelles. L'expérience du Collège permet d'avoir une connaissance des cultures. Le multiculturalisme pratiqué à Bruges permet de savoir comment travailler avec quelle nationalité. Il y a aussi beaucoup d'associations et la possibilité d'en créer. A la fin de l'année, sont organisées les semaines nationales : chaque semaine, un pays ou un groupe de pays organise une semaine thématique avec des

repas spéciaux et des conférences. Cela permet de mieux connaître les autres cultures, etc. Toujours à propos de cet échange culturel, Benoît Vivier raconte que, pour travailler le partiel de M. Perchoc, un groupe s'était réuni autour d'étudiants moldaves, ukrainiens etc., et les avaient interrogés sur les conflits en Ukraine et en Géorgie.

Côté particulier de la vie à Bruges : une des plus belles villes d'Europe, de même que les résidences où sont logés les élèves et qui sont d'anciens bâtiments. Bruges est une ville touristique et les étudiants du Collège en sont quasi les seuls habitants, ce qui renforce le côté « bulle ». Selon M. Perchoc ce sentiment est peut-être même encore plus fort à Natolin.

La vie après le collège d'Europe selon B. Vivier et T. Montforti

Réseau et travail à Bruxelles. Benoît Vivier souligne que l'on ne trouve pas nécessairement un travail immédiatement après le Collège. Un temps de recherche est nécessaire avec quelques difficultés du fait du manque d'expérience, etc. Néanmoins, une fois à Bruxelles, on revoit les personnes de sa promotion, ce qui aide aussi au niveau du carnet d'adresses. Certains parlent de "la mafia de Bruges" pour désigner les anciens du Collège.

A ce propos, Philippe Perchoc, qui travaille au service de recherche du Parlement européen, raconte que ce service recrute souvent des stagiaires qui sont d'anciens du Collège alors même que le personnel du service vient aussi dans sa grande majorité du Collège d'Europe. La question des pratiques éthiques s'est même posée. Dans tous les cas, il souligne que travailler à Bruxelles signifie travailler dans un réseau de personnes que l'on connaît et qui peuvent aider. Et venir du Collège signifie être dans un réseau. Sur les 100 stagiaires employés par le service, 25 viennent du Collège, ce qui est énorme pour une institution à effectifs très restreints.

La responsabilité d'être un ancien du Collège. Selon M. Montforti, être un ancien élève du Collège implique une part de responsabilité, notamment historique, car le Collège a été créé alors que les institutions étaient encore balbutiantes. L'Europe représentait le plus gros enjeu de l'époque et le marché du travail ne posait pas de problème. Mais, à partir des années 1990, l'Europe a commencé à aller bien et le problème du marché du travail a commencé à se poser. Aujourd'hui, on est face à un double problème : d'une part, il est plus difficile de trouver un travail qui plait et bien payé ; et d'autre part, l'UE doit faire face à des problèmes de taille. Il est donc important de construire un parcours individuel et de ne pas être pas un clone. La différenciation du profil doit compter dans la façon dont on construit son parcours. C'est aussi une responsabilité car le Collège a été créé par des gens qui militaient pour une cause qui n'existait pas. Les études que l'on fait ne doivent pas se résumer à trouver un bon travail. Il y a eu un critère de sélection qui s'appelait critère EE : esprit européen. Cet esprit pionnier a un peu disparu.

Mais le marché de l'emploi est ce qu'il est et il faut avoir un projet. Le mémoire de Master est une occasion de faire des rencontres et éventuellement de trouver un emploi après le Collège. Il existe aussi

une vingtaine de prix décernés par le Collège et 10% des élèves ont soit déjà un emploi, soit un stage à la fin de leur année.

Selon B. Vivier : arriver au Collège de l'Europe avec une idée de ce que l'on veut faire peut aider et permettre de faire son mémoire, de prendre des cours sur le sujet qui nous intéresse, tout en devenant expert de son sujet.

M. Montforti nuance cela en rappelant que l'hyper spécialisation n'est pas l'unique critère pour réussir et que, parfois, être un ancien du Collège est surtout révélateur d'une capacité de réaction et d'intégration pour les recruteurs.

Questions:

Bourses et coût de l'année au Collège ? Prix de l'année : 25 000 € incluant les 8 500€ de frais de logement et de nourriture. Il existe 16 bourses partielles fournies par le Ministère français et des bourses PEV (pays non européens). C'est un budget spécifique financé par les institutions pour aider des étudiants : 3 étudiants français peuvent avoir une bourse PEV. Il existe aussi une bourse pour les historiens.

Précision sur le contenu du Master sur la politique extérieure ? Exemple de cours : *Legal aspects of the EU external relations*, etc... Avec nécessité de prendre une nouvelle langue pour suivre ce Master.

Quelles raisons pour faire le collège d'Europe après le stage de 5A et qu'est-ce que ça apporte en plus de SPL ? Réponse de B. Vivier : cela n'apporte pas que le réseau mais aussi l'expérience sociale et surtout des bases de connaissance essentielles malgré les quelques redites au 1er semestre. Réponse de T. Montforti : l'année du Collège se veut professionnalisante : les délais qui sont attendus sont ceux rencontrés en milieu professionnel. Cela permet donc d'apprendre à travailler dans un monde réel.

Point valorisé dans le dossier ? Maturité, connaissance des langues, ouverture. P. Perchoc donne son ressenti sur les entretiens qu'il avait trouvé extrêmement brutaux : 6 ou 7 personnes autour de la table qui bombardent de question. B. Vivier explique qu'une double nationalité peut aider car moins de candidats dans certains pays. T. Montforti insiste sur le nombre important de Français au Collège.

Débouchés par secteur et valeur ajoutée du Collège pour concours de la Fonction publique européenne ? Pour les juristes, les cabinets font souvent du recrutement avant même la fin de l'année au Collège. En économie, les élèves sont peu nombreux et ont plusieurs options. En politique, il s'agit surtout de débouchés en lobbying. Le collège assure des formations en début de second semestre pour passer les concours de la fonction publique européenne. EPSO vient au Collège et organise une simulation début janvier pour comprendre ce qu'est le concours et comment le préparer, et notamment, la partie éliminatoire liée aux tests psychomoteurs. Il y a une réelle volonté d'aider les étudiants à passer ces concours. Pour P. Perchoc la première étape du concours repose avant tout sur le travail personnel et l'abnégation des élèves, ce qui fait que le Collège d'Europe n'est ni mieux ni moins bien pour la préparer.

Question de la réalité du Collège d'Europe comme formateur de l'Europe de demain ? B. Vivier souligne le sentiment des élèves d'appartenir à l'histoire européenne. T. Montforti rappelle que le Collège d'Europe est une institution académique où l'on engage des professeurs jugés bons dans leurs cours. Il n'y a pas de volonté d'inculquer une vision fédéraliste d'envisager le futur de l'Europe. Il insiste sur le cadre universitaire. P. Perchoc : Jean Monet disait que si vous voulez faire quelque chose pour l'Europe, n'essayez pas de travailler dans les institutions. En effet, on est vite prisonnier de l'institution dans laquelle on travaille.

Question de l'indépendance vis-à-vis des institutions ? T. Montforti : Le Collège est souverain pour les programmes académiques. Le CA voit siéger les pays contributeurs qui participent au processus décisionnel deux fois par an et le président actuel est un ministre espagnol. Grande indépendance mais des moyens financiers venus des EM et de la Commission (environ 17% du budget annuel), et ce, à Bruges comme à Varsovie.

La place de la recherche au sein du collège ? P. Perchoc : Le Collège a été créé non pas pour avoir vocation à former des universitaires. Le Collège n'est pas l'EUI à Florence qui fait partie des Institutions européennes et qui forme des docteurs qui sont financés pendant 4 ans pour ne faire que de la recherche. Au Collège, la part des cours généraux a diminué pour faire place à des cours plus spécialisés voire pratiques. Les systèmes nationaux étant ce qu'ils sont, il est difficile d'entrer directement en thèse après le Collège : le mémoire n'a pas assez de profondeur pour candidater sérieusement à une thèse de doctorat. T. Montforti rappelle qu'il existe un accord entre les deux instituts : sur la trentaine de candidatures déposées, 5 sont sélectionnées à Florence (ce qui est beaucoup).

Timing bourses / inscriptions ? T. Montforti rappelle que le dossier d'inscription comprend un questionnaire ciblé qui doit être rempli par deux professeurs connaissant très bien l'élève. Lors de la présélection sur dossier : les départements d'études font une liste préférentielle puis, il y a un accord avec les ministères pour voir par bloc. Les entretiens sont au mois d'avril et, de là, les décisions viennent rapidement. Mais on ne sait pas si l'on aura une bourse avant de passer toutes les étapes d'admission.

En moyenne nombre de langues parlées par les élèves ? 4 en moyenne. Mais B. Vivier rappelle qu'il a été admis avec deux langues étrangères parlées dont une moyennement sue (LV2 Espagnol). Il souligne que l'on progresse sur ses langues vivantes au Collège en parlant avec des amis d'autres nationalités.

Pour plus de renseignements

Site du Collège d'Europe : <https://www.coleurope.eu/fr>

Contact admission : info.admissions@coleurope.eu

Bureau d'admission
Collège d'Europe
Dijver 11
BE-8000 Brugge
Belgique

Tél. : +32 50 47 71 11
Fax : +32 50 47 71 10

Si vous avez suivi cette conférence et que vous souhaitez joindre le bureau des admissions pour plus de renseignements, M. Montforti vous invite à indiquer votre présence à la conférence en rappelant les intervenants.